

Je me souviens d'un incident encore très clair dans mon esprit et qui peut démontrer à quel point nous avons évolué, au Nouveau-Brunswick, ce que l'on ne reconnaît suffisamment pas.

En 1953 ou 1954, le député actuel de Carleton-Charlotte (M. Flemming) était premier ministre du Nouveau-Brunswick. C'est un homme que je veux bien respecter à cause du haut poste qu'il occupait alors. Il vint un jour rendre visite au collègue Saint-Louis d'Edmundston, où j'étais étudiant. On avait réuni tous les élèves et les professeurs pour rencontrer le premier ministre du Nouveau-Brunswick. Il fut reçu avec beaucoup de courtoisie, avec une certaine chaleur, même. Ses premières paroles furent de s'excuser et de nous dire qu'il sympathisait bien avec nous, mais qu'il ne parlait pas le français. Cela m'avait beaucoup impressionné et je dirais même que cela m'a marqué pour la vie: un premier ministre d'une province officiellement bilingue ne parlait pas français, mais il avait de la sympathie pour tout le monde. Il était courant, à l'époque, d'avoir de la sympathie pour ces gens-là.

Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir, encore une fois, de signaler que nous avons évolué au Nouveau-Brunswick de la sympathie au bilinguisme officiellement reconnu. Notre premier ministre est bilingue, certains ministres et certains députés le sont également. L'interprétation simultanée existe à l'Assemblée législative de Fredericton, nos institutions, dont nos deux écoles normales, sont bilingues et aucune tête, sauf peut-être une tête de porc, n'a sauté pour qu'on en arrive là. Il n'y a pas eu de blessés ni de troubles. Et voilà où nous en sommes rendus dans ma province du Nouveau-Brunswick.

• (3.30 p.m.)

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi au Canada et partout au pays? Je suis relativement jeune, car j'aurai bientôt 35 ans. Pourtant, je voudrais parfois me revoir plus jeune encore.

Lorsque ce projet de loi aura reçu l'approbation de la Chambre et la sanction royale, le Canada entrera pour ainsi dire dans une nouvelle étape de la Confédération, fécondée par le courage du gouvernement actuel, sous l'égide de son vaillant chef, et la Confédération canadienne ne ressemblera plus à celle d'hier.

La jeunesse canadienne, comme l'ont éloquentement dit le ministre de la Justice (M. Turner) et de nombreux députés, au cours de ce débat, désire cette loi sur les langues officiel-

[M. Corbin.]

les. Ce n'est qu'un commencement, mais nous le voulons, ce commencement, et c'est ce que tous les honorables députés doivent désirer. Si nous sommes voués, en grand nombre, à mourir avec nos préjugés et nos rancœurs, ayons au moins le cœur de donner à la jeunesse d'aujourd'hui et à celle de demain les outils nécessaires pour bâtir et solidifier l'avenir de la Confédération. Que les honorables députés qui s'opposent de toutes leurs forces à ce bill aient au moins l'honnêteté intellectuelle et législative de ne pas imposer au jeune Canada le carcan qu'ils ont dû eux-mêmes porter toute leur vie.

Le débat sur le drapeau canadien avait, croyait-on, brisé une fois pour toutes l'épine dorsale de la résistance au vrai nationalisme canadien. Mais nous nous apercevons, encore aujourd'hui, que la bête n'est pas tout à fait morte. Elle aura encore quelques soupirs à rendre. Tous les Canadiens et tous ceux qui viendront élire domicile au Canada pourront respirer plus librement, parce que la bête apocalyptique du séparatisme, de l'extrémisme, du préjugé, du fanatisme et de la rancœur sera morte, comme je l'espère et le souhaite.

En cette semaine du Canada, monsieur l'Orateur, je désire terminer mon discours par ces paroles:

Vive le Canada,

Vive le Canada anglais,

Vive le Canada français,

Vive le Canada uni d'un océan à l'autre.

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai entendu avec grand plaisir le discours du député de Madawaska-Victoria (M. Corbin). Je souscris à la plupart de ses propos et j'ai noté qu'il a déclaré avoir atteint l'âge mûr de 35 ans. C'est un âge magnifique et je serais heureux de le retrouver. Je peux lui dire, toutefois, que d'ici à ce qu'il atteigne 36 ans, il regrettera peut-être certaines de ses observations d'aujourd'hui.

Certains députés ont des idées bien arrêtées sur ce point et ils les ont exprimées avec vigueur et enthousiasme. Je ne partage pas certaines d'entre elles et les indications que je donnerai à la Chambre sur la façon dont je voterai donneront probablement un aperçu de mon attitude. Même si je ne peux approuver les propos de certains députés, cela ne veut pas dire que je les crois désireux de favoriser la désunion. Toute question aussi émotive que celle-ci, qui touche la race, la religion, la langue ou qui nous ramène à nos origines il y